



Usage de faux ... je risque quoi?

Par **seb78280**, le **05/12/2008** à **21:00**

Bonjour a tous, il se trouve que j'ai fais une mega connerie il y a 1 ans, j'ai en fait modifié la somme du cheque de mon employeur a la fin de mes vacances!
j ai transformer le cheque qui m etait du de 5 euros a 1005 euros. 2 mois plus tard les 1005 euros ont été debité de mon compte, l entreprise a porté plainte e j'ai été convoqué ya 2 mois au comissariat pour etre entendu par rapport a cette affaire . La policiere a été tres gentille, et a compris ma situation qui a l'epoque etait précaire, j'ai en effet perdu mon appartement depuis ne pouvant payer le loyer , elle ma dis qu'elle ne pensait pas que le procureur irai jusqu'au jugement , "Les fais étant minime, l'entreprise ayant été remboursé "(elle me la dis comme ca), maisq u'elle attendai quand meme une réponse avant de me recontacter . Je viens a l instant de recevoir une 2eme convocation au commisariat par rapport a cette affaire ! J'ai peur , très peur, quelqu'un pourrai me dire ce que je risque ? S'il vous plais aidez moi :-(

SEB

Par **jplt**, le **09/12/2008** à **15:28**

Slt, rien du tout si c'est la première fois ... Evite de recommencer trop rapidement !

Par **gigi**, le **09/12/2008** à **19:02**

bjr,ne pas peur,ya des gens qui ont fait de conneries plus graves que ca.Si c ta premiere faute la police peut etre indulgente mais faut se mefier de tentations pour l avenir